



Saint Amant de Boixe, le 02 mai 2024

Le principal

Aux

Parents des élèves



Madame, Monsieur,

**Service de direction**

Dossier suivi par :  
Secrétariat

Vie scolaire : 05.45.39.96.97  
Standard : 05.45.39.72.88

[ce.0160040g@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0160040g@ac-poitiers.fr)

**2 route de la Fichère  
16330 Saint Amant de Boixe**

Les dates des épreuves écrites du BREVET ont été publiées dans une note de service de la DEGESCO en date du 27.09.2023. Elles auront lieu les **lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juillet 2024**.

Les épreuves orales sont organisées par l'établissement. Elles auront lieu le **mercredi 5 juin 2024 au collège**.

L'établissement, en outre, est centre de correction cette année et ne pourra accueillir d'élèves les jeudi 4 et vendredi 5 juillet 2024.

Une remise d'ordre pour les repas des 1<sup>er</sup> et 2 juillet a été faite pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Ulys que nous ne pourrions accueillir.

Une remise d'ordre pour le repas du 5 juin a été faite pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Ulys que nous ne pourrions accueillir. Les élèves de 3<sup>ème</sup> passant l'examen oral pourront prendre leur repas au collège sur inscription préalable.

Enfin, une remise d'ordre pour les repas des 4 et 5 juillet 2024 a été faite pour tous les élèves de l'établissement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le principal,

Francis LACHAISE